

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2012

Le Conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil le 23 Février sous la présidence de Monsieur ZERBONE Yvon Maire

Etaient présents :MMrs ANSALDI Fernand WANIART Anne Marie, GUILLEC Eric, PESCE Robert, VILLETTE Séverine, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, BELLEC René, OLLIVIER Chrisitan, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel

Absents ayant donné pouvoir : Mr AUDIFFREN Henri à Mme VILLETTE Séverine

Mr SIMONI Jean Jacques à MR OLLIVIER Christian

Mr BIANCHI Jean Pierre à Mr BRUNETTO David

Mr GOBERT Michel à Mr MERIAUX Marcel

Mr THIERCELIN Thierry à Mr ANSALDI Fernand

Absents

MMrs MARDELLE Thierry GINDRE Patrick, MATTON François

**1- Le Procès verbal de la précédente séance est adoptée.**

**2- SCI DACAL/ASSOUN Constitution de partie civile**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice dans cette affaire afin de se constituer partie civile dans les intérêts de la Commune et à missionner LLC & Associés pour représenter et défendre la Ville de Gassin devant la juridiction correctionnelle

**3- Attribution des subventions aux diverses associations**

Le Conseil municipal, suite à la réunion de la commission des finances décide d'attribuer les subventions de fonctionnement pour un montant de 169 980 € au titre de l'exercice 2012

**4- Epreuve sportive la Granfondo Golfe de Saint Tropez**

La Société Sport Communication sollicite notre commune pour organiser l'accueil d'arrivée de l'épreuve cyclosportive à Gassin le 15 Avril prochain

Une participation financière de 1500 euros lui sera attribuée et une convention définissant les modalités d'organisation sera signée.

#### **5- Convention d'assistance avec le CAUE**

Le CAUE doit apporter son assistance technique pour la création d'un parking à l'entrée Nord du Village et la création d'un ensemble de constructions rue Saint Jean -Baptiste. Une participation de 3000 Euros est demandée pour cette étude .Une convention sera signée entre la Commune et le CAUE.

#### **6- Ados de Gassin : Sortie à Eurodisney participation communale**

Les Ados de Gassin partiront à Eurodisney du 29 avril au 2 Mai. Le prix total du séjour s'élève à 17 465 euros. La commune participera à hauteur de 8715 Euros.

#### **7- Adoption du règlement intérieur du cimetière**

Un nouveau règlement intérieur du cimetière a été adopté afin d'être en adéquation avec la législation et par là même, le conseil a autorisé l'instauration de la taxe pour le dépôt de corps au dépositaire suivant un tarif échelonné et mis en place à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012

#### **8- Convention avec le CDG Examens psychotechniques**

Le Centre de Gestion du Var propose aux Collectivités qui en font la demande l'organisation des examens psychotechniques notamment pour les Adjoints Techniques territoriaux.5 examens sont pris en charge par année et par collectivité. Une convention est signée à cet effet

#### **9- Affaire AYCARD/Chemin du Bourrian**

Le Maire a été autorisé à ester en justice dans cette affaire et à missionner le Cabinet LLC & Associés pour représenter et défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire et devant la juridiction administrative

#### **10- SCI BONAVENTURE -PLU approuvé le 18 JUIN 2009**

Dans le cadre du recours introduit par la SCI BONAVENTURE, le Maire a été autorisé à ester en justice dans cette affaire et à missionner Maître GUIN afin qu'il représente les intérêts de la Commune auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille

### **11- Mission Locale Cotisation 2012**

La contribution de Gassin à l'adhésion de la Mission locale pour 2012 est de 15 213 €

### **12- Commission Paritaire pour le marché d'approvisionnement hebdomadaire saisonnier**

En vue de la création d'un marché saisonnier une commission paritaire pour gérer et encadrer les formalités administratives et techniques a été désignée.

A l'issue du vote à bulletins secrets, la commission se composera de :

- ZERBONE Yvon, Membre titulaire BELLEC René, Suppléant
- BRUNETTO David, Titulaire, WANIART Anne Marie, Suppléante
- LACOMBE Yves, Titulaire, FILIGHEDDU Frédéric, Suppléant
- CARCASSON Didier, Titulaire, DELAGNEAU Laurent, Suppléant
- JEANBOURQUIN Alain, Titulaire, PONTET Jean-Claude, Suppléant

### **13- Voyages scolaires Elèves du Second Degré Participation communale**

-Les Chefs d'établissements du Golfe sollicitent notre participation financière dans le cadre des voyages d'études pour les enfants gassinois devant participer à des voyages d'études.

Le Conseil approuve l'octroi d'une participation financière de **50**euros par famille pour l'année 2012 au vu d'une attestation de voyage délivrée par l'établissement scolaire

### **14- Tarifs des droits de place, terrasses, redevances diverses**

Le conseil municipal à la majorité (abstention de Monsieur OLLIVIER Christian) a approuvé la fixation des tarifs applicables aux droits de place et redevances pour occupation du domaine public communal pour l'année 2012

### **15- Tarifs de location de la salle polyvalente l'Espéridou**

Les tarifs de location de la Salle polyvalente l'Espéridou ont été adoptés par le Conseil municipal et la location fera l'objet de l'établissement d'une convention qui sera établie et signée pour chaque association intéressée par la location,

### **16- Syndicat intercommunal de la Giscle Modification des statuts**

Le conseil municipal a adopté la modification et les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la Giscle.

### **17- Nomination d'un Elu référent en sécurité routière**

Monsieur le Préfet du Var nous a informés de la création de la Commission Consultative des Usagers pour la Signalisation Routière qui a vocation de recenser les problèmes repérés par les usagers, et de les transmettre au service gestionnaire de la voirie

Madame VILLETTE Séverine a été désignée comme Elue « Référent Sécurité Routière »

### **18- Exploitation du Gaz de Schiste**

Le Conseil municipal a adopté un vœu en faveur d'une interdiction de toute exploration, expérimentation ou exploitation portant sur le gaz de schiste ou mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux et de l'annulation de tous les permis délivrés sur le territoire du Var et National

### **19- Demande de licence de spectacles vivants n°1**

Afin de pouvoir utiliser la salle polyvalente l'Espéridou pour les spectacles, concerts, etc le conseil autorise le Maire à demander la licence n°1 d'entrepreneur de spectacles vivants

La séance a été levée à 21 heures.

Le Maire,

Yvon ZERBONE

## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 MARS 2012

Les membres du Conseil Municipal, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Yvon Zerbone, Maire, le vingt neuf mars deux mille douze, salle du Conseil.

### Etaient présents

MMrs, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, GUILLEC Eric, Adjoint, PESCE Robert, Adjoint, BIANCHI Jean-Pierre, AUDIFFREN Henri, BOYENVAL Brigitte, THIERCELIN Thierry, MARDELLE Thierry, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean-Jacques, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel.

### Absents ayant donné pouvoir

M. BELLEC René à M. ANSALDI Fernand.

### Absents

MMrs VILLETTE Séverine, OLLIVIER Christian, BRUNETTO David, GINDRE Patrick, MATTON François.

#### **1- Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé**

#### **2- Approbation du Compte de Gestion 2011**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, adopte le compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2011.

#### **3- Adoption du compte administratif du budget communal 2011**

(Arrivée de M. SIMONI)

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2011 qui fait ressortir les résultats suivants :

-résultat de la section de fonctionnement	3 820 857.69 €
-résultat de la section d'investissement	- 433 165.91 €
-résultat global de clôture	<b>3 387 691.78 €</b>

#### **4- Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal de l'exercice 2011**

Au vu du résultat global de clôture de l'exercice 2011, le résultat de la section de fonctionnement est affecté comme suit :

- Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 100 000 €
- Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté	720 857 €

## **5-Fixation du taux des quatre taxes directes locales**

(Arrivée de M. THIERCELIN)

Le conseil municipal fixe chaque année les taux relatifs à la fiscalité directe locale. Compte tenu de ces éléments, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents a appliqué les taux suivants :

- Taxe d'habitation 12.18 %
- Taxe foncier bâti 9.79 %
- Taxe foncier non bâti 34.88 %
- C.F.E. 20.38 %

## **6- Fixation du taux d'enlèvement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**

Le conseil municipal suite à la réunion de la commission des finances, a décidé de maintenir le taux de la TEOM à 6.64 %. Le produit attendu est de 738 992 €.

## **- 7- Adoption du budget primitif 2012**

Le budget primitif 2012 a été établi au vu du compte administratif et du compte de gestion 2011

Et il s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement 7 721 179 €
- Section d'investissement 4 462 664 €

## **8- Attribution de la subvention de fonctionnement au CCAS de Gassin**

Une subvention de fonctionnement de 15 000 € est attribuée au CCAS de Gassin pour l'année 2012

## **9- Attribution de l'indemnité de conseil au Trésorier Principal de Saint Tropez**

Suite au départ de Madame VILLET, Trésorier de Saint Tropez, il convient de prendre une délibération attribuant une indemnité de conseil à Monsieur SANGUINETTI nouveau Trésorier Principal depuis le 1<sup>er</sup> février 2012

## **10- Convention de mise à disposition des guides de l'Office de Tourisme de Saint Tropez**

Pour les visites guidées du village de Gassin, l'Office de Tourisme de Saint Tropez met à disposition des guides du 30 mars au 30 octobre. Une convention en définissant les modalités doit être signée.

## **11- Association Varoise de Secours aux Animaux : redevance 2012**

Pour 2012, la participation financière de Gassin pour l'accueil des animaux errants au refuge du Muy est de 0.50 € par habitant. Le conseil est d'accord pour renouveler l'adhésion.

## **12- Achat de terrains**

La SAFER a proposé à la commune l'achat de parcelles situées Cros de Martin et Saint Laurent d'une superficie totale de 94 ares 55 centiares pour un montant de 40 000 € auquel s'ajoutera les frais de la

SAFER et les frais d'acte administratif. Le Maire est autorisé à signer le protocole de candidature avec la SAFER et à signer les actes relatifs au transfert de propriété.

### **13- Création d'un marché communal de mi-juin à mi-septembre**

Le Conseil municipal a décidé de la création d'un marché communal d'approvisionnement saisonnier et a adopté le règlement intérieur. Les droits de place ont été fixés au mètre linéaire, soit 1.50 € et le Maire est autorisé à prendre toutes mesures utiles pour la mise en place de ce marché.

### **14- Création de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place relatifs au marché hebdomadaire**

Suite à la création du marché hebdomadaire, le conseil autorise la création de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place. Le Maire est autorisé à prendre les arrêtés correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures 45

Le Maire,

Yvon ZERBONE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mille douze, le vingt quatre mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire de Gassin.

Etaient présents : MMrs ANSALDI Fernand, WANIART Anne Marie, GUILLEC Eric, PESCE Robert, VILLETTE Séverine, BIANCHI Jean Pierre, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, SIMONI Jean Jacques, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel

Absents ayant donné pouvoir :

Mr AUDIFFREN Henri à Monsieur Yvon ZERBONE  
Mr BELLEC René à Mr ANSALDI Fernand  
Mr MARDELLE Thierry à Monsieur PESCE Robert

Absents

Mr THIERCELIN Thierry, Mr OLLIVIER Christian, Mr GINDRE Patrick, Mr MATTON François

Secrétaire de séance : Mme WANIART Anne-Marie

### **1-Le procès-verbal de la précédente séance est adopté**

### **2-Programme de logements sociaux aux Marines de Gassin**

Afin de permettre la construction de logements, quatre bailleurs sociaux ont été consultés en janvier pour la faisabilité de ce projet.

La commission, lors de la réunion du 17 Avril 2012 a souhaité retenir Var Habitat en qualité d'opérateur, et de lui donner par bail emphytéotique, le domine communal pour la réalisation d'une trentaine de logements.

### **3-Travaux d'aménagement de la Mort du Luc**

Une consultation par marché à procédure adaptée a été lancée le 24 avril 2012 pour les travaux d'aménagement de la Route de la Mort du Luc

Le groupement d'entreprises COLAS/SOTTAL a été retenu pour un montant de 346 685.72 €

#### **4- Adoption du règlement intérieur du CL.S.H.**

Le règlement intérieur du CLSH encadre les activités du centre de loisirs sans hébergement et les parents sont invités à l'approuver et à le signer à l'occasion de l'inscription au début de chaque centre.

#### **5-Séjour Ados de Gassin**

Les Ados de Gassin se rendront à Barcelonnette pour des activités en eau vive du 9 au 13 Juillet 2012- et aux Salles sur Verdon pour un stage Kayak et planche à voile

La participation totale de ces deux séjours pour la commune sera de 1 067.80 €

#### **6- Recherche d'hydrocarbures en mer : interdiction de l'exploration et de l'exploitation pétrolière au large des côtes varoises**

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, adopte un vœu en faveur d'une interdiction pure et simple de toute exploration et exploitation pétrolière dans la partie de la Méditerranée relevant directement de l'autorité de la France et charge le Maire de porter ce vœu à la connaissance des autorités de l'Etat ainsi que des Parlementaires du Département et autres collectivités territoriales concernées.

#### **7- Commission extra municipale du Golf de Gassin**

Une commission extra municipale de surveillance est mise en place afin de contrôler les conditions d'entretien du golf et l'utilisation des produits phytosanitaires nécessaires à cet entretien

Sont désignés / Monsieur ZERBONE Yvon, Monsieur GUILLEC Eric, Monsieur MATTON François, Monsieur PESCE Robert, Mme WANIART Anne Marie, un technicien du SIDECM, et le représentant de l'exploitation du Golf

#### **8- Fixation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2011**

Le Conseil départemental de l'Education Nationale s'est prononcé au titre de l'année 2011 pour fixer le montant de l'IRL de base à 3 360.06 €

Ce montant est adopté par le Conseil Municipal

#### **9 – Ester en justice affaire Domaine du Bourrian**

La SARL Domaine du Bourrian a fait assigner la Commune devant le Tribunal de Grande Instance en réparation de préjudices divers résultant d'une emprise régulière sur sa propriété et d'une violation de ses obligations contractuelles.

Dans cette affaire, le Cabinet LLC Associés est missionné pour défendre les intérêts de la Commune devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence

La séance est levée à 8H 15

Le Maire,  
Yvon ZERBONE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

Le treize septembre deux mille douze, les membres du Conseil municipal se sont réunis Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire.

Etaient présents :MMrs ANSALDI Fernand,PESCE Robert,GUILLEC Eric,Mmes VILLETTE Séverine,WANIART Anne Marie,CIGANA Marie,BERNE Déolinda,BOYENVAL Brigitte,MMrs GIRAUD Philippe,RODRIGUEZ Ernest,MERIAUX Marcel,GOBERT Michel,BELLECC René,Mr MARDELLE Thierry

Absents ayant donné pouvoir : Mr THIERCELIN Thierry à Monsieur ANSALDI Fernand

Absents MMRS SIMONI Jean-Jacques,MATTON François,GINDRE Patrick,BIANCHI Jean-Pierre,  
BRUNETTO David

Secrétaire de séance : Madame WANIART Anne-Marie

### **1- Le procès verbal de la précédente réunion est approuvé**

### **2- Délimitation d'une zone à coefficient d'occupation des sols majoré pour les programmes de logements sociaux**

Monsieur PESCE Robert, Maire Adjoint, expose aux membres de l'assemblée délibérante que l'article L 127-1 du code de l'urbanisme modifié par l'article 40 (V) de la loi du 25 mars 2009, permet aux collectivités compétentes en matière de PLU, sous réserve de ne pas porter atteinte à l'économie générale du Plan d'aménagement et de développement durable du PLU, d'apporter des modifications ponctuelles aux règles de densité des constructions .Avant cette loi, un bonus de C.O.S. de 20% était accordé aux programmes de logements sociaux.

Aujourd'hui ce bonus n'est pas systématique et le conseil municipal peut, par délibération motivée,

- délimiter des secteurs à l'intérieur desquels la réalisation de programmes de logements comportant des logements locatifs sociaux bénéficiera d'une majoration du volume constructible tel qu'il résulte du C.O.S.
- Fixer pour chaque secteur, cette majoration

Le Conseil instaure un **bonus de 50 % de C.OS** dans le cadre de programmes comportant des logements sociaux sur les zones UB du PLU

### **3- Déclassement et cession d'une partie du Chemin du Gourbenet en vue de la réalisation du Carrefour des Chênes**

Le Conseil Général a prévu la création d'un carrefour au lieu-dit Les Chênes. Dans le cadre de ces travaux, le chemin du Gourbenet va être déplacé pour permettre son raccordement avec le nouveau carrefour

La Commune prononce le déclassement d'une partie du chemin et cède à titre gratuit au Département du Var, une superficie de 501 M2 pour la réalisation de ce carrefour.

#### **4- Tarifs du restaurant scolaire 2012/2013**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012, les tarifs sont revus à la hausse à savoir :

- Prix du repas enfants : 2.40 €
- Prix du repas adultes : 4.60 €

#### **5- Renouvellement du contrat de l'ALSH**

Le contrat avec l'IFAC, Gestionnaire de l'accueil de loisirs sans hébergement à Caruby est arrivé à terme. Une procédure de marché sous forme de MAPA a été lancée pour confier, à compter de 2013, la gestion de cet accueil de loisirs pour les petites vacances et les vacances d'été

#### **6- Ouverture de l'A.L.S.H le mercredi**

Suite à une demande des parents, l'ALSH ouvre ses portes tous les mercredis pendant la période scolaire et est géré par quatre animatrices.

La DDJSS a donné l'agrément pour cet ouverture du mercredi et cet accueil fonctionnera de 7h45 à 17h45.

#### **7- Indemnité de Conseil au Trésorier Intérimaire**

L'assemblée communale a donné son accord pour le versement de l'indemnité de conseil à Monsieur Antoine RENAUD, qui a assuré l'intérim à la Trésorerie Principale de Saint Tropez en janvier et en avril 2012.

#### **8- Election d'un nouveau délégué titulaire au sein du SIVU du Golfe de Saint Tropez**

Le Conseil municipal procède à l'élection à bulletins secrets d'un nouveau délégué titulaire au sein du SIVU du Golfe de Saint Tropez/Pays des Maures. Mme Déolinda BERNE est élue déléguée titulaire en remplacement de Monsieur GINDRE

#### **9- SIDECM Rapport d'activités**

**Monsieur Pesce Robert expose :**

En application des dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le SIDECM a établi un rapport portant sur le prix et la qualité du service public de l'eau dont il assure l'exploitation .

Le SIDECM présente les principales interventions effectuées par le Syndicat au cours de l'exercice 2011.

En application des textes, le Conseil municipal prend acte –

-

- du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau relatif à l'exercice 2011
- du rapport d'activité accompagné du bilan 2011

## **10- SIVU DU GOLFE DE SAINT TROPEZ/PAYS DES MAURES RAPPORT D'ACTIVITES 2011**

**Monsieur ANSALDI Fernand, Maire-Adjoint expose :**

Il est fait obligation au Président d'un EPCI de transmettre au Maires des Communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'Etablissement au cours de l'exercice clos

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités du SIVU du Golfe de Saint Tropez/Pays des Maures accompagné du bilan 2011 et prend acte du compte-rendu retraçant les activités du SIVU durant 2011

## **11- SIVOM DU PAYS DES MAURES ET DU GOLFE DE SAINT TROPEZ**

Monsieur ZERBONE YVON expose

Conformément à l'article l 5211-39 du CGCT, les élus délégués d'un Syndicat intercommunal rendent compte au Conseil Municipal d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement ainsi que l'état d'avancement des actions 2012 du SIVOM.

Le Conseil municipal prend acte du rapport 2011 et du compte-rendu retraçant les activités du SIVOM PAYS DES MAURES ET DU GOLFE DE SAINT TROPEZ

## **12 SI SCOT RAPPORT D'ACTIVITES ET BILAN 2011**

Monsieur ZERBONE Yvon, expose :

Conformément à l'article 5211-39 du CGCT, il est fait obligation au Syndicat Intercommunal pour le SCOT de transmettre aux Maires des Communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'exercice clos

En application de ces dispositions, le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2011 du Syndicat intercommunal pour le schéma de cohérence territoriale des cantons de Grimaud et Saint Tropes, accompagné du bilan 2011

## **13- Syndicat Intercommunal d'assainissement Cogolin-Gassin**

Madame WANIART Anne-Marie, soumet aux membres du Conseil, conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement de l'année 2011 :

Le Conseil Municipal en application de ces textes, prend acte du rapport sur le service du Syndicat Intercommunal d'assainissement Cogolin-Gassin.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Maire,  
Yvon ZERBONE

3



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2012

Le trente octobre deux mille douze, les membres du Conseil municipal se sont réunis, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur ZERBONE Yvon, Maire à dix huit heures trente.

Etaient présents : Mr ANSALDI Fernand, Mme WANIART Anne-Marie, Monsieur GUILLEC Eric, Monsieur PESCE Robert, Monsieur BIANCHI Jean-Pierre, Monsieur AUDIFFREN Henri, Mme BOYENVAL Brigitte, Monsieur BELLEC René, Mme CIGANA Marie, Monsieur GIRAUD Philippe, Monsieur ROGRIGUEZ Ernest, Monsieur GOBERT Michel, Madame BERNE Déolinda, Monsieur MERIAUX Marcel, Monsieur MATTON François.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur THIERCELIN Thierry à Monsieur ANSALDI Fernand  
Madame VILLETTE Séverine à Madame WANIART Anne-Marie  
Monsieur SIMONI Jean-Jacques à Monsieur AUDIFFREN Henri

Absents : Monsieur MARDELLE Thierry, Monsieur OLLIVIER Christian, Monsieur BRUNETTO David, Monsieur GINDRE Patrick

Secrétaire de séance : Madame WANIART Anne Marie

### **1- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.**

**2- Approbation de la révision simplifiée du PLU** : Le PLU de Gassin a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 18/6/2009 puis modifié par délibération du 1<sup>er</sup> avril 2010. Par délibération en date du 30 juin 2011 une révision simplifiée n°1 a été engagée pour faire émerger « un pôle paysager » sur le site des pépinières Derbez au croisement des RD 98 a et RD 61. Le secteur d'implantation des futures constructions a été réduit, maintenu en zone agricole et renommé secteur AP :

Un sous secteur Ap1 (exposition vente) un sous secteur Ap2 (production) concernent une surface de 2,4 hectares

Le conseil approuve à l'unanimité la révision simplifiée du PLU

### **3- Communauté de Communes : arrêté de Périmètre**

Les membres du conseil municipal ont donné un avis favorable au projet de périmètre d'une Communauté de Communes proposé par Monsieur le Préfet du Var

### **4- Protocole d'accord avec la Commune de la Mole :**

Un protocole d'accord doit être signé avec la Commune de la Mole fixant les frais de scolarisation pour les enfants non gassinois scolarisés dans nos écoles.

Un forfait de 650 euros par enfant et par année scolaire sera réglé à la commune d'accueil.

Ce protocole est fixé à un an, renouvelable tacitement sans que la durée puisse excéder 5 années consécutives.

### **5- Modification du tableau des effectifs :**

Pour permettre l'avancement de certains membres du personnel le conseil municipal est d'accord pour créer 2 postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe, un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

### **6- Voyages scolaires 2012/2013**

Plusieurs enfants gassinois scolarisés dans les écoles extérieures doivent participer à des voyages scolaires durant l'année 2013. Les responsables des établissements scolaires sollicitent la participation de notre commune.

Le conseil municipal décide d'attribuer 80 euros par enfant.

### **7- Classes de neige 2013**

Deux classes de l'école élémentaire de Gassin partiront en classe de neige du 11 au 16 février 2013. Le séjour aura lieu à Barcelonnette. La participation de la commune sera de 228 Euros par élève.

### **8- Location du Foyer des Campagnes tarifs 2013**

Les tarifs du foyer des Campagnes ont été fixés pour 2013 à :

- 240 euros par semaine pour un exposant
- 340 euros par semaine pour deux exposants
- 500 euros par semaine pour trois exposants
- 

### **9- Tarifs des droits de place pour l'occupation du domaine public- Exercice 2013**

Le conseil a fixé ainsi qu'il suit les montants des droits de place pour l'année 2013

#### Terrasses Bar-Restaurant

Terrasse fermée	73.22 € LE M2
Terrasse semi-fermée	55.19 € LE M2
Terrasse ouverte	40.32 € LE M2

#### Commerces

Droits de voirie	32.90 € LE M2
------------------	---------------

#### Particuliers

Occupation du Domaine public	20.90 € LE M2
Jardin du Presbytère (forfait)	750 € Annuels

#### Redevance Ordures Ménagères

Camping à la ferme : 28.12 € par emplacement

Club des Chênes Liège : forfait de 70 Tonnes au prix du S.I.Région du Golfe

## **10- Autorisation de mandatement sur crédits 2013**

Afin de permettre la poursuite d'opérations d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2013, Monsieur le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2012, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

## **11- Convention de coordination d'utilisation d'un stand de tir**

Les agents de la police municipale doivent suivre une formation annuelle d'entraînement au tir. La Société de Tir Python Club met à la disposition de la police municipale l'ensemble de ses installations situées à Cavalaire-sur-mer.

Une convention doit être signée à cet effet pour un montant de 500 € pour l'année

Vote à la majorité (abstention de Monsieur MATTON François)

## **12- Logements de fonction : liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué**

Le conseil a adopté la liste des emplois pour lesquels il peut être attribué un logement de fonction :

- Agent de Maitrise : convention d'occupation précaire avec astreinte et redevance de 500 €
- Adjoint technique : convention d'occupation précaire avec astreinte et redevance de 350 €
- 

## **13- Plan d'alignement du village**

Afin d'officialiser le domaine public de la Commune par l'élaboration d'un plan de classement de la voirie communale (ou alignement), le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer une enquête publique. Celle-ci pourrait se dérouler fin décembre début janvier 2013. Monsieur le Maire en fixera les modalités et la désignation du Commissaire Enquêteur

## **14- Symielec Var-Rapport d'activités 2011**

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, il est fait obligation au Président d'un EPCI, de transmettre aux Maires des communes adhérentes un rapport retraçant l'activité de l'Etablissement au cours de l'exercice clos.

En application de ces dispositions, le Conseil prend acte du rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Electricité du Var accompagné du bilan 2011.

## **15- Syndicat Intercommunal de la Giscle**

Le conseil municipal prend acte également du rapport d'activités du Syndicat intercommunal de la Giscle accompagné du bilan 2011

La séance est levée à 20 h 30

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt neuf novembre à dix huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire

### Etaient présents :

MMRS, ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, BIANCHI Jean-Pierre, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, THIERCELIN Thierry, BELLEC René, CIGANA Marie, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel

### Absents ayant donné pouvoir :

M. GIRAUD Philippe à M. ZERBONE Yvon  
M. AUDIFFREN Henri à Mme WANIART Anne-Marie

### Absents :

MMRS GUILLEC Eric, MARDELLE Thierry, OLLIVIER Christian, GINDRE Patrick, SIMONI Jean-Jacques, MATTON François

Secrétaire de séance : Mme WANIART Anne-Marie

### **1 – Le Procès verbal de la séance du 30 octobre est adopté**

### **2- Communauté de Communes**

Le conseil municipal à l'unanimité a adopté le projet de statuts de la Communauté de Communes.

### **3- Accueil de Loisirs Sans Hébergement :**

Suite à l'ouverture de l'ALSH le mercredi, un nouveau règlement intérieur de fonctionnement a été adopté, celui-ci fixant les règles au sein de cette structure.

### **4- SIVAAD :**

Les membres du Conseil municipal ont autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir pour les années 2013/2014/2015 retenus par la commission d'appels d'offres du comité syndical. La liste est jointe en annexe.

### **5- Décision modificative numéro 2 :**

Le Conseil municipal a adopté la décision modificative numéro 2 d'un montant de 28 932 €  
Essentiellement pour rétablir les crédits du FNGIR

## 6- Convention AIST

La Collectivité a l'obligation de disposer pour leurs agents fonctionnaires titulaires et non titulaires d'un service de médecine préventive.

L'AIST 83 au titre de la médecine du travail assure les prestations de santé des agents . Le Conseil donne autorisation à Monsieur le Maire, de signer la convention prévue à cet effet.

## 7- Mission d'assistance à l'accueil de loisirs sans Hébergement

La mission d'assistance à la gestion de l'ALSH confiée à l'IFAC s'est terminée en août 2012.

Suite à une consultation la commission d'appels d'offres a décidé de retenir l'organisme Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, 7, rue Mesplé à Toulouse. Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette mission.

La séance est levée à 20 h 30



Le Maire  
Y. ZERBONE

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 décembre 2012

L'an deux mille douze, le vingt deux décembre à onze heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Yvon ZERBONE, Maire

### Etaient présents :

MMRS ANSALDI Fernand, Adjoint, WANIART Anne-Marie, Adjointe, GUILLEC Eric, Adjoint, PESCE Robert, Adjoint, VILLETTE Séverine, Adjointe, BIANCHI Jean-Pierre, AUDIFFREN Henri, BOYENVAL Brigitte, BRUNETTO David, CIGANA Marie, GIRAUD Philippe, RODRIGUEZ Ernest, GOBERT Michel, BERNE Déolinda, MERIAUX Marcel

### Absents ayant donné pouvoir :

M. SIMONI Jean-Jacques à M. ZERBONE Yvon  
M. OLLIVIER Christian à Mme WANIART Anne-Marie.

### Absents :

MMRS MARDELLE Thierry, GINDRE Patrick, MATTON François, BELLEC René, THIERCELIN Thierry.

Secrétaire de séance : Mme WANIART Anne-Marie

### **1 – Retrait de la Commune de Collobrières du SIVOM Pays des Maures et du Golfe de Saint Tropez**

La séance est levée à 11 h 45